

PAPI Canche – Commissions Inondation – 28/10/2014





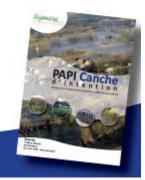


**Commission Locale de l'Eau Comité de Baie** 





En introduction à la démarche PAPI sur le bassin de la Canche , quelques éléments d'explication relatifs à la gestion du risque d'inondation





# Le cadre réglementaire lié aux inondations

### **Quelques chiffres concernant la France :**

- Les inondations liées aux débordements de cours d'eau et aux ruissellements = 17,1 résidents permanents et 9 millions d'emplois
- Les inondations liées à la submersion marine = 1,4 millions de résidents permanents et 850 000 emplois (20 % des habitations exposées sont de plain-pied).

## Coût des dommages liés aux inondations :

- 400 millions d'euros pour les dommages assurables (dans le cadre des arrêtés catastrophes naturelles);
- Dommages économiques réels : 650-800 millions d'euros





# Le cadre réglementaire lié aux inondations

Directive européenne Inondation (2007)



Transposition en droit français (2010) déclinée selon 3 échelles



Nationale : Stratégie nationale des risques d'inondation (présentée le 10 juillet 2014 District hydrographique : Grand bassin versant (Artois-Picardie), le Plan de Gestion des Risques Inondation (PGRI) doit être approuvé fin 2015 A l'échelle locale : pour chaque Territoire à risque important d'inondation (TRI)



# Les objectifs de la stratégie nationale





Sécurité des personnes





**Coût des dommages** 

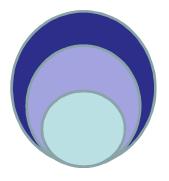


Délai de retour à la normale

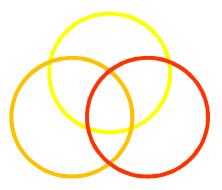
# Les principes de la stratégie nationale



La solidarité ( à l'échelle d'un bassin )



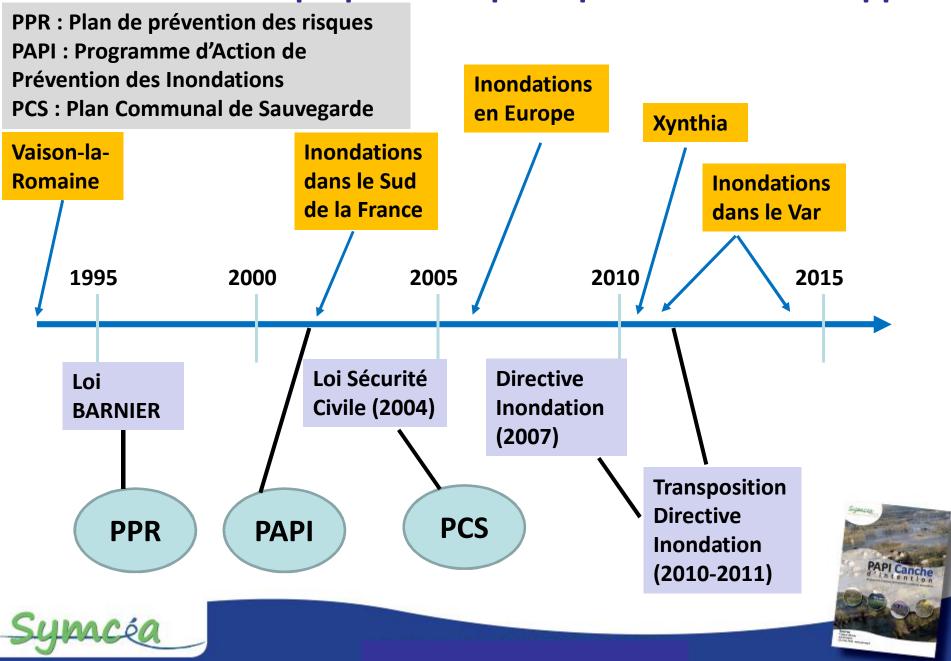
La subsidiarité (la bonne action à la bonne échelle)



La synergie (entre les politiques publiques)



# Les inondations expliquent Les principaux outils développés



# **Quelques définitions**

- Plan de prévention des risques : permet de fixer des contraintes pour l'urbanisme, la construction, l'exploitation...
- Plan communal de sauvegarde : plan permettant d'anticiper la gestion d'un évènement (actions, moyens,...)
- Programme d'actions de Prévention contre les inondations : financement partenarial d'un programme de prévention comprenant différentes mesures
- Action « Plan de submersion rapide » : financement de confortements d'ouvrages
- Stratégie locale de gestion du risque d'inondation : objectifs et dispositions permettant de décliner les orientations nationales et les orientations de bassin à l'échelle d'un territoire à risque important.



# Les piliers de la gestion du risque (selon la stratégie nationale)

7 Assurer le retour d'expérience

1 Connaître les risques

**6** Préparer et gérer la crise

Les 7 piliers de la gestion du risque

2 Surveiller et alerter

3 S'informer pour développer la culture du risque

5 Réaliser des travaux

4 Prendre en compte les risques dans l'aménagement





# Comment décrire le risque ?

**Aléa**: Phénomène naturel d'occurrence et d'intensité donnée (sur la base de la connaissance des épisodes et crues historiques

**Risque** : ou vulnérabilité, exprime les conséquences de l'aléa sur les enjeux présents.

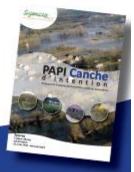






**L'enjeu**: Personnes, biens, systèmes, ou autres éléments pouvant être affectés par un phénomène naturel (crue)



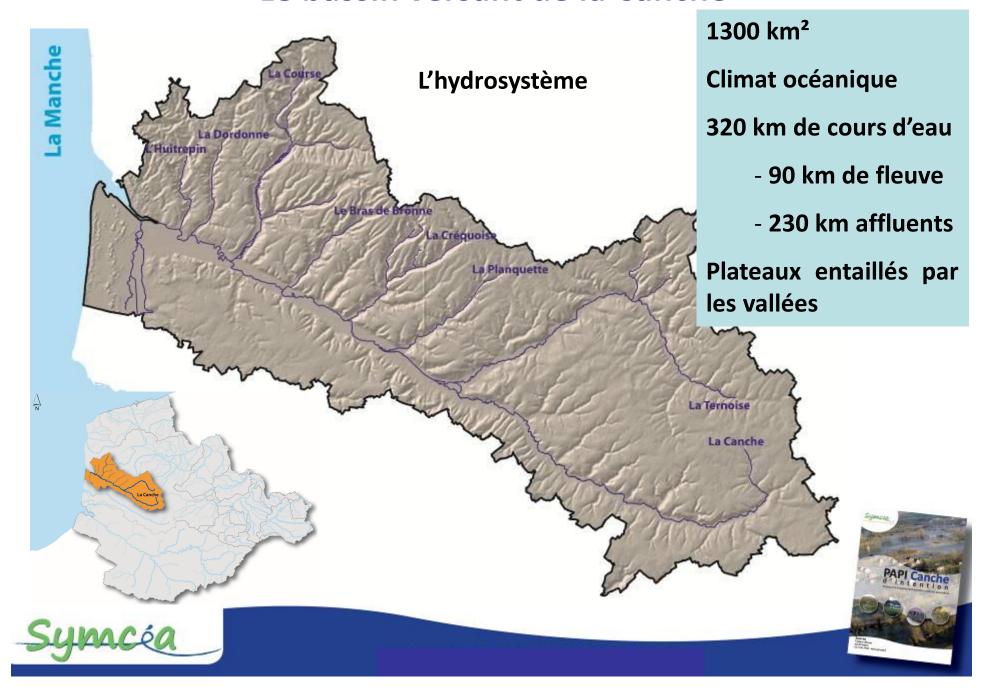


# Le PAPI d'intention du bassin de la Canche 1 – Les grands constats





## Le bassin versant de la Canche



#### Le bassin versant de la Canche



# Le Syndicat Mixte Canche et Affluents

# Entretien et de restauration du fleuve Canche et de ses affluents

Restaurer et maintenir les fonctions écologiques et hydrologiques du fleuve Canche et de ses affluents

#### Elaboration et mise en œuvre du SAGE de la Canche

Assister la Commission Locale de l'Eau pour l'élaboration et la mise en œuvre du SAGE de la Canche

# Maîtrise des phénomènes de ruissellement et d'érosion des sols

Mettre en œuvre, avec les collectivités du bassin versant de la Canche, un programme de maîtrise des phénomènes d'érosion des sols et de ruissellement

# Fonctionnalité des milieux humides

Accompagner les collectivités et/ou les propriétaires pour reconquérir et gérer durablement les milieux humides du bassin versant

#### Trame verte et bleue

En partenariat avec les Pays du Montreuillois et des 7 Vallées.

# Rétablissement de la continuité écologique

Programme d'études et de travaux visant à rendre franchissables les barrages par le saumon atlantique, la truite de mer, l'anguille, la lamproie et la truite fario

#### Sensibilisation

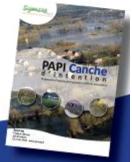
Mobiliser les habitants du bassin versant de la Canche sur les principaux enjeux liés à la protection de la ressource en eau et des milieux aquatiques

dle

#### Contrat de baie Canche

Mobiliser les acteurs de la zone littorale pour étudier, ensemble, l'opportunité de se doter d'un contrat de baie sur l'estuaire de la Canche





# Un bassin versant vulnérable aux inondations

Les biens et les personnes





Les activités économiques

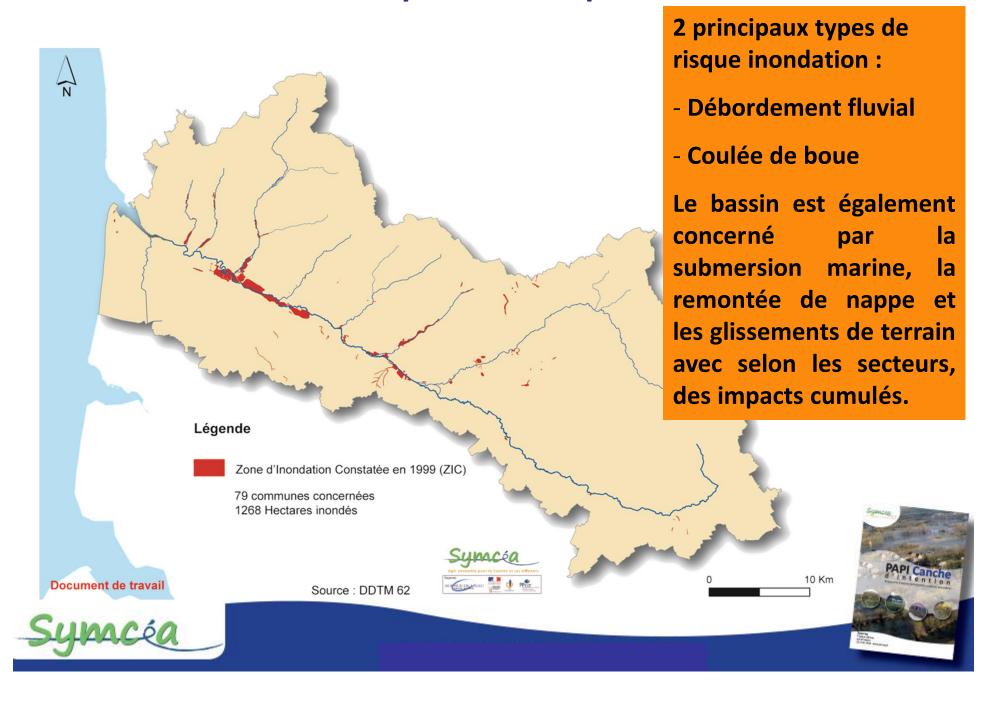


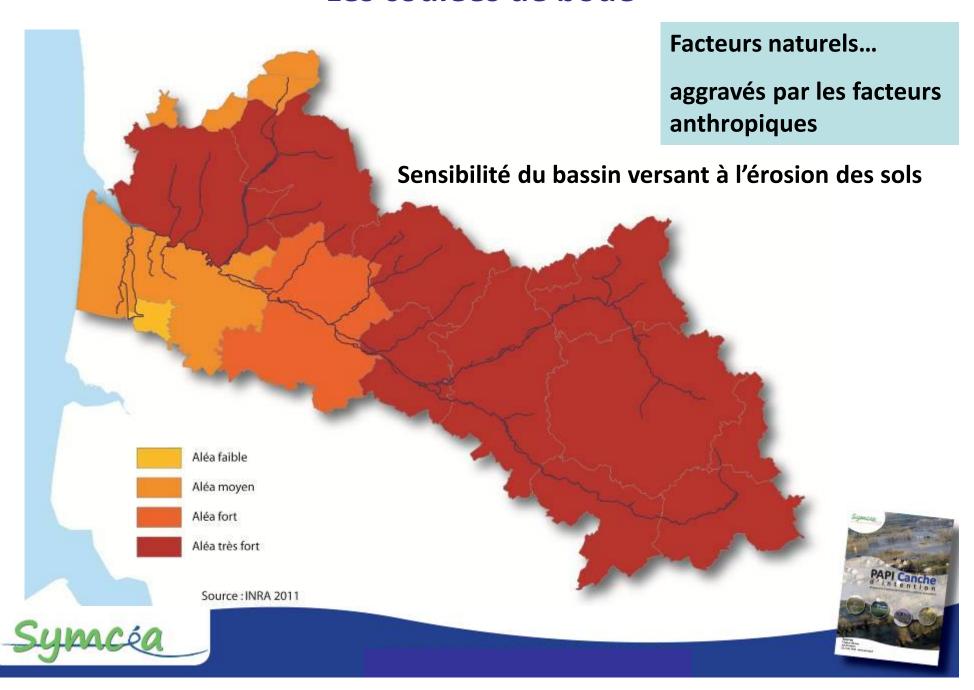






# Les problématiques







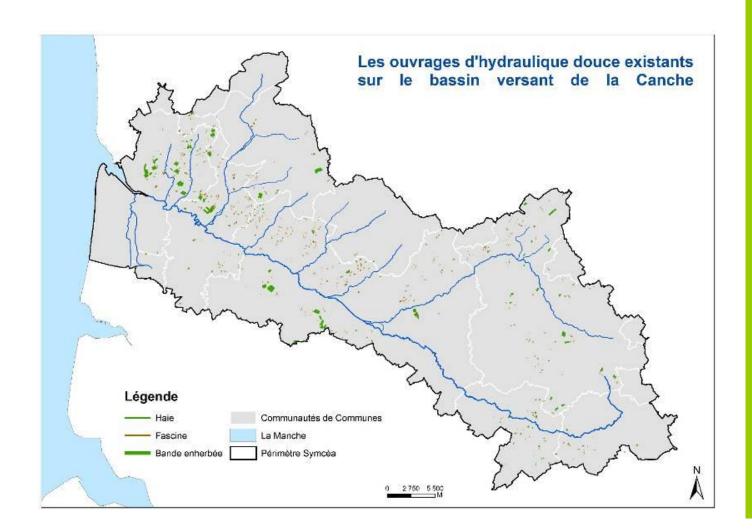






Les dégâts constatés mais sans évaluation économique des impacts



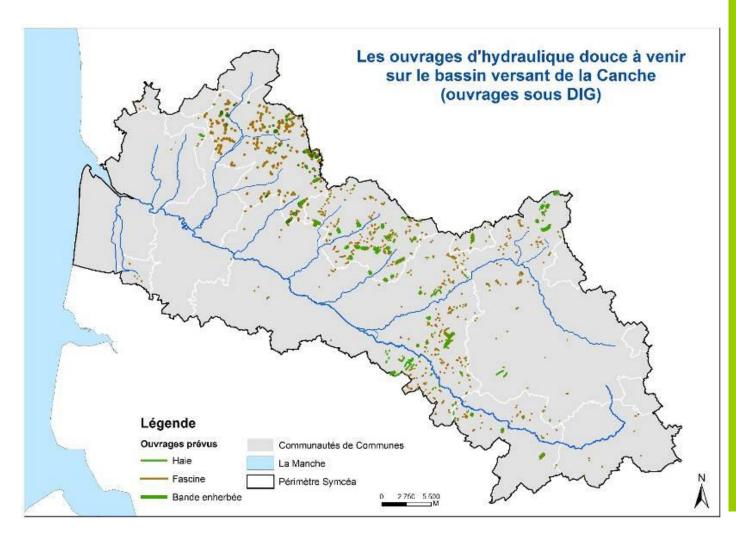


#### Les actions:

- Premières actions ponctuelles dans les années 80
- Mise en place des premiers ouvrages d'hydraulique douce dans les années 90 (fascines)
- Programmes portés par les EPCI-FP dans années 2000
- 2014 : Tout le territoire engagé dans un programme de travaux légers







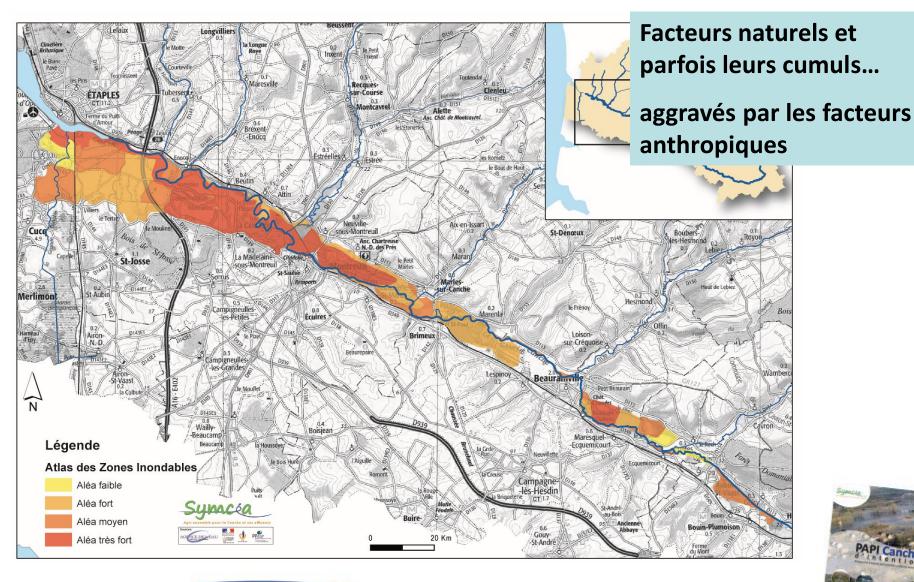
#### Les actions:

- Premières actions ponctuelles dans les années 80
- Mise en place des premiers ouvrages d'hydraulique douce dans les années 90 (fascines)
- Programmes portés par les EPCI-FP dans années 2000
- 2014 : Tout le territoire engagé dans un programme de travaux légers





## Débordement fluvial : Basse vallée de la Canche





# Débordement fluvial : Basse vallée de la Canche





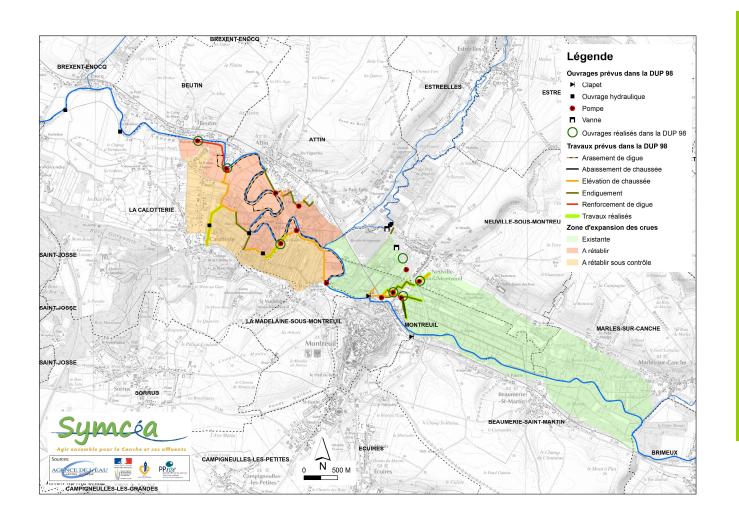




Les dégâts constatés sans évaluation économique des impacts



## Débordement fluvial : Basse vallée de la Canche



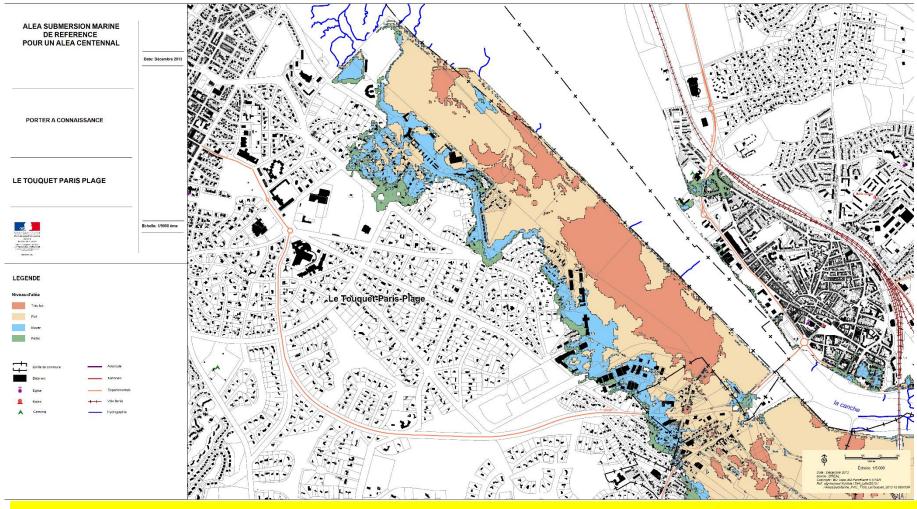
#### Les actions :

- PPRi approuvé en 2003
- DUP 1998 (SIABVC)
- Des travaux ponctuels
- Procédure de classement des ouvrages initiée par la DDTM





# La cohérence « évidente » avec les risques littoraux



Le PAPI n'inclut pas la gestion des risques littoraux mais intégrera les réflexions et actions en cours (Contrat de Baie, PPR Littoral) et s'assurera de la cohérence des programmes.





# Synthèse : Une connaissance incomplète des enjeux Des réflexions et actions à renforcer

Les phénomènes d'inondation concernent l'ensemble du bassin versant

Une connaissance fine du territoire et des secteurs exposés

Une caractérisation de l'aléa et des enjeux à affiner

Un territoire mobilisé qui s'organise pour la maîtrise des risques

Une volonté des acteurs de mettre en place une stratégie globale et cohérente

Le Symcéa a déposé un dossier de PAPI d'intention auprès du Préfet Coordonnateur de Bassin le 16 avril 2014



# Le PAPI d'intention du bassin de la Canche 2 – Objectifs et déroulement





# Qu'est ce qu'un Plan d'Action et de Prévention des Inondations (PAPI) ? (source : DDTM)

(Fiche-actions établies / 7 axes, avec identification du MO de chaque action)

Axe 1	Amélioration de la connaissance et de la conscience du risque (information préventive, DICRIM etc.)	
Axe 2	Surveillance, prévision des crues et des inondations (outils et systèmes des collectivités)	
Axe 3	Alerte et la gestion de crise (PCS, exercices)	
Axe 4	Prise en compte du risque inondation dans l'urbanisme (aménagement, prise en compte dans les PLU)	
Axe 5	Actions de réduction de la vulnérabilité des personnes et des biens (ex. rénovation urbaine, actions d'augmentation de la résilience)	
Axe 6	Ralentissement des écoulements (rétention de l'eau, ZEC etc.)	
Axe 7	Gestion des ouvrages de protection hydrauliques (diagnostic, augmentation des niveaux de protection/étude de danger)	



# Vers une gestion cohérente du risque d'inondation

• Engager une véritable démarche autour d'un projet global de gestion du risque

• Réaliser un diagnostic territorial complet permettant de caractériser l'aléa et la vulnérabilité du territoire

 Définir une stratégie cohérente et partagée par l'ensemble des acteurs en vérifiant la pertinence des scénarios sur la base d'une analyse multi-critères



# Les grandes étapes du PAPI (2014-2017)

#### **Diagnostic territorial**

Phase 1

Identification et quantification de l'aléa et des enjeux exposés pour les différents phénomènes observés

Phase 2

Elaboration de la stratégie et évaluation des scénarios

Proposition de scénarios/ Modélisations locales

Analyse multi-critères comprenant une analyse économique (cout-bénéfice)

Phase 3

Rédaction et finalisation du programme du PAPI complet – labellisation



# Vers un PAPI « complet »

#### **❖** Axe 1 : Amélioration de la connaissance et de la conscience du risque

Fiche 1 : Assistance à maîtrise de duvrage

Fiche 2 : Elaboration du dossier du PAPI complet

Fiche 6 : La communication et les actions pédagogiques

Fiche 5 : Mise en place de repères de crue

#### **❖Axe 3 : L**alerte et la gestion de crise

Fiche 4 : Accompagnement pour la réalisation des PCS et des DICRIM

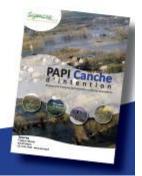
#### **❖** Axe 6 : Ralentissement des écoulements

Fiche 7 : Réalisation et mise en É uvre des plans de gestion des ouvrages d'hydraulique douce

#### ❖Axe transversal

Fiche 3 : Pilotage et animation du projet





# Le budget prévisionnel

Partenaires	Prévisions 2014-2017		
	%	Montant TTC	
Etat (BOP 181 + FPRNM)	36,91	260 007.00"	
Agence de l <b>⊄</b> au Artois Picardie	16,63	117 150.00"	
Conseil Régional Nord Pas de Calais	16,15	113 800.00"	
Symcéa	30,31	213 578.00"	
Total	100	704 535.00Ö	



Le PAPI n'a pas de portée réglementaire : il s'agit de définir une stratégie globale de gestion du risque sur le bassin versant de la Canche et de décliner les actions :

- travaux,
- démarches de prévention,
- gestion de crise,
- cohérence avec les politiques de développement.





#### Labellisation du PAPI d'intention Canche

Complément du dossier

Sollicitation des EPCI

Avril 2014

Avis favorable de la Commission Inondation de bassin

6 novembre 2014

Janvier 2014

Dépôt officiel du dossier auprès du Préfet coordonnateur de bassin

5 septembre 2014

Commission Mixte Inondation Nationale





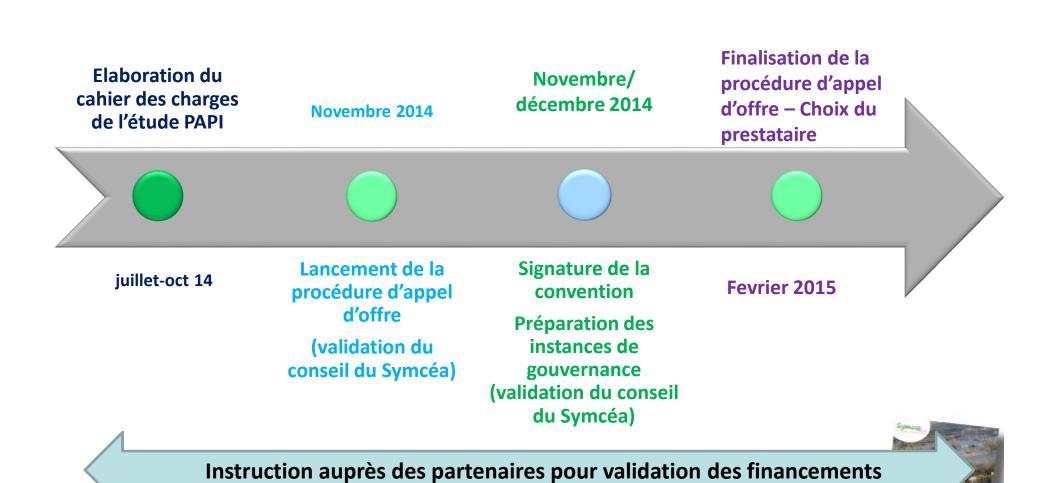
#### Avis favorable de la Commission Inondation du Bassin Artois-Picardie

#### Avis favorable avec recommandations:

- Mener une réflexion sur la compétence « Lutte contre les inondations » dans le cadre du futur PAPI et de la loi MAPAM;
- Assurer la coordination avec les actions de prévention des risques littoraux (contrat de baie de Canche, PPRL et PAPI de la Bresle-Somme-Authie et les réflexions de la cellule littorale de la DREAL);
- Elaborer une stratégie au regard de la problématique risques inondation cohérente à l'échelle du système d'endiguement, en favorisant la concertation entre les propriétaires de digues;
- Prendre en compte au mieux les résultats des études de dangers portées par la Communauté de communes Mer et Terres d'Opale;
- Equilibrer le programme d'actions du PAPI complet entre les différents axes de la prévention des risques.



#### Les prochaines étapes : Vers le choix du bureau d'études

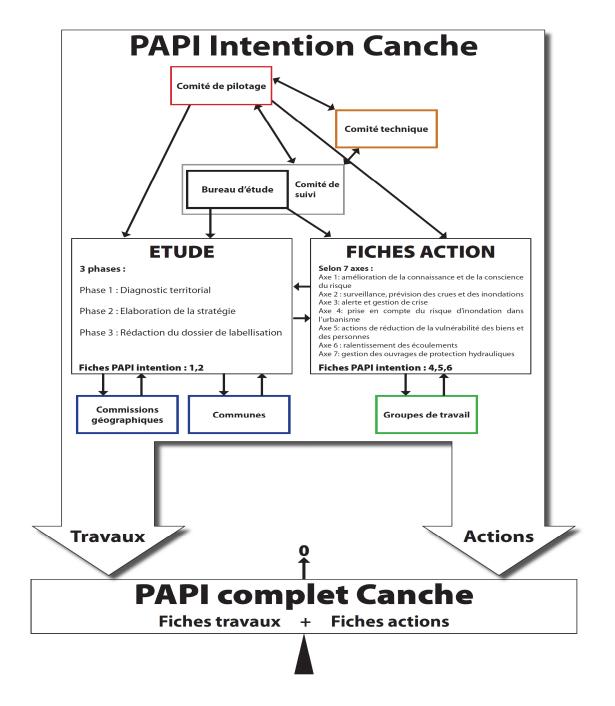




# La gouvernance

> Organisation de la gouvernance : ce que prévoit le dossier de candidature du PAPI

	Présidence	Composition	Rôle			
Comité de pilotage	Etat et Président du Symcéa	Elus des EPCI et structure gestionnaires, Etat, partenaires institutionne et financiers, bureau de I CLE	étapes Is			
Comité de suivi	Cellule PAPI Symcéa, Suit lavancement du bureau datudes, programme de latude partenaires financiers					
		Techniciens des EPCI				
commissions géographiques	Animation Symcéa/ prestataire	Elus	Sont informés, Participent, apportent de la connaissance; proposent			
Groupes thématiques	Animation Symcéa/	Elus/usagers/ CLE/ CBaie/représentants du	Sont informés, Participent, apportent			
Ce schéma sera présenté de façon plus détaillée ultérieurement et devra être validé par le Comité de Pilotage						



Comité de pilotage

Contrôle Ordonne Valide Evalue

Comité technique

Assure la cohérence :

- technique;
- règlementaire;
- financière.

Comité de suivi

Oriente Renseigne Guide

Commissions géographiques

Territoire des risques et de mobilisation

Informée Interrogée Consultée

Communes

Territoire des connaissances et de mobilisation

Informée Interrogée Consultée

Groupes de travail

Informé

Propose

Rédige les fiches actions

# Merci de votre attention

En savoir plus : www.symcea.fr



